

Les subsides

n'a pas été précis. Nous nous sommes engagés à ne pas modifier le système de commercialisation et de gestion de l'offre. Le député veut-il dire que cette promesse n'a pas été tenue? Je voudrais une réponse précise. Peut-il nous dire si nous avons trahi nos engagements à l'égard des systèmes de commercialisation et de gestion de l'offre et en quoi l'accord risque de les compromettre?

• (1730)

Je voudrais savoir ce qu'il dit au juste à ses électeurs. Je crois que tous les députés ont le devoir de communiquer, de donner de l'information et surtout de dire la vérité aux producteurs du secteur primaire. Je ne pense pas que cela ressorte très clairement dans le dialogue jusqu'à maintenant.

M. Boudria: Madame la Présidente, c'est une question intéressante. Je n'aurais jamais pensé qu'un conservateur aurait le culot de me demander de consigner au compte rendu combien de promesses le premier ministre n'a pas respectées. Cependant, puisqu'il me donne la chance de le faire, je vais essayer. J'ai ici le livre des 338 promesses conservatrices. J'en ai justement un exemplaire ici. J'ai peut-être déjà cité ce document auparavant. Je vais commencer par la lettre «A», pour agriculture. No. 1:

Abolir l'impôt sur les gains en capital provenant de la vente d'exploitations agricoles en vue du maintien de la pratique de l'agriculture.

Des voix: Bravo!

M. Boudria: Cette promesse n'a été rompue qu'à moitié, bien sûr, parce que les conservateurs ont imposé un maximum. Promesse no. 3.

Permettre à la Société du crédit agricole d'offrir des obligations agricoles pour que les agriculteurs aient accès à des fonds à un taux raisonnable.

M. Thacker: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Je veux seulement demander ceci au député. N'est-ce pas le gouvernement libéral de l'Ontario qui a imposé un impôt sur les gains en capital à ses agriculteurs dès qu'il a été élu?

M. Boudria: Madame la Présidente, je me rappelle que, vers le milieu des années 70, le gouvernement conservateur de l'Ontario a imposé un impôt sur la spéculation qui s'appliquait aussi aux terres agricoles. Laissez-moi continuer. Voici une autre promesse rompue: Réviser l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu...

M. Epp (Provencher): Avez-vous lu le document sur la réforme fiscale? Vous ne savez pas lire.

M. Caldwell: J'invoque le Règlement parce que le député a dit qu'il allait lire certaines des promesses que nous avons faites durant les élections. J'ai remarqué qu'il a commencé avec la première et qu'il est passé ensuite à la troisième. Se pourrait-il que la deuxième promesse porte sur l'élimination de la taxe de vente fédérale sur l'essence et le mazout?

M. Mayer: Que les libéraux ont mise en place.

Des voix: Oh, oh!

La présidente suppléante (Mme Champagne): C'est le député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) qui a la parole.

M. Boudria: Permettez-moi de continuer, madame la Présidente. Voici une autre promesse: on réduira les importations de fromage de 20 p. 100. Quelle belle promesse! Nous venons de

signer un accord qui aura pour effet d'accroître les importations de certains produits laitiers de l'étranger. Les importations de fromage n'ont pas été réduites de 20 p. 100. Elles n'ont absolument pas diminué. Voilà une autre promesse non tenue.

Le député de London—Middlesex (M. Clifford) m'a demandé quels étaient précisément les problèmes dont souffrirait le secteur laitier à cause de l'accord commercial que le premier ministre a conclu avec son ami Ronnie Reagan. Voici les problèmes touchant la gestion de l'offre dans l'industrie laitière.

On a éliminé les droits de douane sur deux produits qui bénéficiaient de cette protection. Je vois que le député n'écoute pas. Nous comptons poser des questions plus tard, madame la Présidente; vous pouvez donc lui dire d'être sur ses gardes. Il demeure que ces tarifs ont été supprimés, et que nos marchés risquent d'être inondés de yaourt et de glaces en provenance des États-Unis. Si le député prétend qu'il ne faut pas de grandes quantités de lait pour fabriquer ces produits, je lui rappelle que la production annuelle de glace nécessite 4,6 millions d'hectolitres de lait et celle du yaourt 4,5 millions. Cela risque de causer énormément de tort au secteur.

Je tiens à faire valoir au député d'en face que le premier ministre a compromis l'un des trois éléments fondamentaux de la gestion de l'offre. Il a rompu une promesse qu'il avait faite aux producteurs laitiers du Canada. Il leur doit des excuses.

M. Epp (Provencher): Citez-nous donc d'autres promesses figurant dans ce recueil.

M. Brightwell: Madame la Présidente, j'ai écouté ce qu'a dit le député. Je reconnais que certaines de ses remarques sont fondées, mais, dans la majorité des cas, elles ne le sont tout simplement pas. Il soutient, par exemple, que cet accord aura pour effet d'augmenter nos importations de fromage. C'est une pure invention, fabriquée de toutes pièces par le député, qui ne comprend pas ce qui se passe. Nous avons tenu notre promesse. Nous avons protégé le groupe de gestion de l'offre dans l'industrie laitière et avicole. Le député vit peut-être un peu à une autre époque, puisqu'il parle encore de traire les vaches assis sur un tabouret. De nos jours, on branche une machine sur les vaches pour les traire. Sa pensée est à peu près du même ordre que celle des gens qui traient les vaches assis sur un tabouret, il y a de nombreuses années.

S'il vérifiait ses sources d'information, le député saurait qu'environ 10 p. 100 des produits laitiers canadiens servent à la fabrication du yaourt et de la crème glacée, des sous-produits du lait. La diminution des droits de douane sur ces produits, qui ne se produira pas dans l'immédiat ni même demain, comme le pense le député, mais qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 1989 et s'appliquera progressivement au cours des 10 années suivantes, représente entre 15 et 16 p. 100 de ce coût. Donc, nous n'allons pas assister à un apport de produits des États-Unis, mais plutôt à une baisse de prix de 10 p. 100 de ces produits.

L'industrie laitière a peut-être également été touchée, mais 1,5 p. 100 de son revenu brut est prévu dans cette partie de l'accord. En ce qui concerne l'autre partie, le député a oublié que des centaines de milliers d'emplois ont été protégés. Il a oublié que ces personnes auront de l'argent pour acheter les